

**MISE AU POINT EN RAPPORT AVEC LES PROPOS « DITS » DISCRIMINATOIRES
M'ATTRIBUES PAR MES ADVERSAIRES POLITIQUES**

J'ai l'honneur de porter à la meilleure attention de l'opinion nationale et internationale, qu'à la suite de la publication du calendrier électoral le 29 novembre 2022 par la CENI, j'ai effectué en dates du 04 au 11 janvier 2023, une décente dans les Provinces du Nord et du Sud-Ubangi en vue de me faire enrôler.

Profitant de l'occasion, j'ai passé le message ci-après à la population : (i) appel à l'enrôlement massif et à l'appropriation du processus électoral ; (ii) appel à l'unité et à la solidarité aux fins de combattre la pauvreté ; (iii) appel au soutien de tous à la candidature de Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat, aux élections de décembre 2023.

A cet effet, informé de l'ampleur des préparatifs de mon accueil, les militants et cadres du Mouvement de Libération du Congo (MLC), Parti politique concurrent au Courant des Démocrates Rénovateurs (CDER), mon Parti, ont programmé et perpétré les actes inciviques et criminels suivants :

1. Production et distribution des tracts sur lesquels était mentionné les menaces criminelles dès mon arrivé à Gemena, le 04 janvier 2023 (cfr rapport des Autorités politico-administratives et des Services de sécurité) ;
2. Lapidation des militants du CDER au siège fédéral (dont quatre blessés) par des inciviques proches du MLC dont deux d'entre-eux ont été interpellés par la Police Nationale Congolaise, le 04 janvier 2023, après mon meeting populaire à la Place « Kermesse » ;
3. Attaque et incendie criminel du siège fédéral du CDER par les militants du MLC, conduits au lieu du crime par l'Honorable SITDO PENZE, Député provincial MLC ;
4. Agression barbare des étudiants venus participer à la Conférence que j'ai animé à leur demande, à la paroisse Sainte-Elisabeth de Gemena sur la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine, peu avant mon départ pour Kinshasa, le 11 janvier 2023. Ils ont tapé et blessé les étudiants, cassé les chaises, tables et fenêtres et emporté certains biens des étudiants (cfr déclaration des étudiants).

Je tiens par ailleurs à relever à t'attention de tout le monde que le 04 janvier au matin, le Major Jean-Benoît NDABELEKA ITONGO, ancien de l'Armée de Libération du Congo/MLC, ancien garde rapproché du Président National du MLC, arrivé à Gemena sans feuille de route ni ordre de mission, sous une fausse identité, a été arrêté le 04 janvier 2023 par les services de sécurité.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité a informé le Gouvernement de l'enquête ouverte à charge du précité pour avoir voulu attenter à ma vie lors de ma tournée dans le territoire de Budjala, précisément dans le groupement de Likaw.

L'arme de guerre et des munitions dont il se serait servi pour commettre son forfait, ont été saisies depuis le 10 janvier 2023 par les services compétents. Il s'agit de l'arme et munitions cachées depuis la fin de la rébellion menée par le MLC.

Comme cela ne suffisait pas, mes adversaires politiques, voulant porter atteinte à ma crédibilité au niveau national et international, m'ont collé des propos discriminatoires, racistes et séparatistes que je n'ai jamais tenus.

Pour ce faire, Monsieur Stanis BUJAKERA TSHIAMALA, Journaliste reporter à Jeune Afrique, Reuters et Actualité.CD, pour des raisons inavouées et sans vérification rigoureuse préalable, a affirmé dans son tweet déclencheur de la campagne de diabolisation, du 12 janvier 2023 dans lequel il m'attribue le propos dont : « Tout celui dont le père n'est pas congolais est notre ennemi ». Traduit en Lingala, cette phrase s'écrirait de la manière suivante : « Oyo nionso tata naye azali congolais te, azali monguna na biso ».

J'affirme avec force que ces propos ne sont miens. Ils ont été créés en dehors du contexte pour m'exposer au mépris de l'opinion nationale et internationale et ce, pour des raisons politiciennes.

Il en découle que mes adversaires politiques ayant échoué à démobiliser la population et à porter atteinte à mon intégrité physique, ils se sont rabattus par le biais d'une machination à vouloir me décrédibiliser dans l'opinion et espérer ainsi obtenir l'adhésion populaire qu'ils n'ont plus depuis un certain temps.

Ainsi, je voudrais rappeler à l'opinion nationale et internationale que mon parti politique le CDER et moi-même défendons le principe et, à bon droit légitime, de la « double nationalité ». Il en découle que les propos séparatistes que le MLC, avec ses journalistes recrutés pour le besoin de la cause pour ternir mon image dans l'opinion publique nationale et internationale, sont montés de toutes pièces à des fins politiciennes.

Le vrai problème étant celui de la guerre de Leadership que se livre les deux acteurs sur terrain, à savoir le Leader du MLC, Jean-Pierre Bemba et celui du CDER, Jean-Lucien Bussa, tous pourtant, Membres de l'Union Sacrée de la Nation.

Fait à Kinshasa, le 18 janvier 2023


Jean-Lucien BUSSA TONGBA

Autorité Morale du Parti Politique CDER et du Regroupement Politique Coalition des Démocratiques (CODE)